



DNCA LCR EUROPE GROWTH

Document annuel d'information **au 31 décembre 2020**

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français relevant de la Directive européenne 2009/65/CE

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Intégralement capitalisées

1 DNCA Investments est une marque de DNCA Finance

GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR

DNCA FINANCE

19 Place Vendôme – 75001 Paris

DEPOSITAIRE

BNP Paribas Securities Services,

3, rue d'Antin 75009 Paris

ORIENTATION

Le fonds a pour objectif de gérer la réserve de liquidité des établissements bancaires en cherchant à obtenir une croissance du capital sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion active et consiste en la sélection d'actions principalement émises par des entités de l'Union Européenne (hors valeurs financières – classification ICB entrée en vigueur le 1er juillet 2019) et de certains pays de l'OCDE dans une optique de faible volatilité relative du portefeuille. Ces actions respectent les critères d'éligibilité au ratio de couverture des besoins de liquidité dit « Liquidity Coverage Ratio » (LCR) en tant qu'actifs de niveau 2B au minimum. Au sens de l'article 12 du Règlement Délégué (UE) 2015/61 de la commission du 10 octobre 2014 complétant le règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'exigence de couverture des besoins de liquidité pour les établissements de crédit, sont considérés comme des actifs liquides répondant aux besoins de liquidité LCR les actions respectant l'ensemble des exigences suivantes :

- (i) Elles font partie d'un indice boursier important dans un État membre ou dans un pays tiers, identifié comme tel aux fins du présent point par l'autorité compétente de l'État membre ou de l'autorité publique concernée du pays tiers. En l'absence de décision de l'autorité compétente ou de l'autorité publique concernée sur les indices boursiers importants, est considéré comme tel un indice boursier composé d'entreprises phares dans le pays en question.

La liste exhaustive des indices boursiers identifié comme important dans le cadre de la stratégie de gestion du FCP est disponible ci-après.

- (ii) Elles sont libellées dans une devise de l'État membre d'origine de l'établissement de crédit ou, si elles sont libellées dans une autre devise, font l'objet d'une couverture systématique du risque de change des devises hors euro via des instruments financiers dérivés de sorte que la couverture du risque de change par devise fluctue entre 98% et 102%.

- (iii) Elles constituent une source fiable de liquidité fiable (au sens du Règlement européen délégué complétant le Règlement européen « CCR ») à tout moment, y compris en période de tensions de marché. Cette condition est réputée remplie si, sur une période de tensions sur le(s) marché(s) de 30 jours calendaires, le niveau de baisse du prix ou d'augmentation de la décote de l'action n'a pas dépassé 40%.

Si un actif liquide cesse de respecter l'une des exigences générales de liquidité, l'actif concerné cesse d'être reconnu comme actif liquide au plus tard 30 jours calendaires à compter de la date de manquement. Cette cessation du respect de l'exigence de respect de la liquidité ne s'applique pas aux parts du FCP qui cessent de répondre aux critères d'éligibilité de liquidité si ces actifs ne répondant plus à ces critères ne représentent pas plus de 10% de l'actif net du FCP.

Ainsi, le FCP est en permanence investi à hauteur de 90% de son actif dans des actifs respectant les critères de liquidité tels que décrits ci-dessus.

Pour atteindre son objectif, le FCP applique une stratégie d'investissement fondée sur une gestion discrétionnaire active visant à investir en actions de croissance paneuropéennes de premier plan. La sélection des titres s'opère en fonction de leur valeur intrinsèque (une analyse approfondie des fondamentaux est menée en interne) et non pas de la composition de l'indice de référence

Le processus d'investissement repose sur l'analyse financière fondamentale. Il consiste à identifier les émetteurs à même de remplir les 8 critères de sélection suivants :

- une croissance organique du chiffre d'affaires future supérieure à 5% par an,
- de fortes barrières à l'entrée (technologie, marque, savoir-faire, actifs, réglementation, etc.) susceptibles de décourager les nouveaux concurrents potentiels,
- une valorisation attrayante,
- une amélioration de la rentabilité,
- des flux de trésorerie abondants,
- un bilan solide,
- la création de valeur,
- une équipe dirigeante de qualité.

Le FCP n'investira pas dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros.

Le FCP est éligible au PEA. A cet effet, le portefeuille est en permanence investi à au moins 75 % en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE) et en titres éligibles au PEA.

Le FCP pourra recourir à des titres libellés dans une autre devise que l'Euro.

Le risque de change lié à l'investissement dans des titres libellés en devises autres que la devise de référence du FCP (Euro) est limité à 10% de l'actif net et fait l'objet d'une couverture systématique via des instruments financiers dérivés de sorte que la couverture du risque de change par devise fluctue entre 98% et 102% (Leeway autorisé : -2/+2%).

Le Leeway est un seuil à partir duquel le gérant a recours à des instruments financiers dérivés afin de piloter la couverture du risque de change et réduire ainsi le risque lié à l'investissement dans des devises autres que l'Euro

o Les actifs hors dérivés intégrés

Le fonds est investi en :

Actions ou autres titres de capital :

Le FCP investit au moins 90% de son actif net en actions et autres titres de capital de sociétés établies dans l'Union Européenne et de pays de l'OCDE.

Il est uniquement autorisé à investir dans des actions entrant dans la composition des indices et zones géographiques listées suivantes :

Indice	Administrateur de l'indice*	Site internet	Pays	Devise	Sicovam	Ticker Bloomberg	Code Bloomberg
ASX100	S&P/ASX	https://us.spindices.com/indices/equity/sp-asx-100	Australie	AUD	67125936	AS25	BBG000L58FL9
BEL20	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/indices/BE0389555039-XBRU/market-information	Belgique	EUR	170	BEL20	BBG000H1CP45
SBF120	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/indices/FR0003999481-XPAR/market-information	France	EUR	100	SBF120	BBG000KFW837
CAC40	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/index/FR0003500008-XPAR	France	EUR	10	CAC	BBG000HY2S75
DAX30	Dax	https://www.boerse.de/kurse/Dax-Aktien/DE0008469008	Allemagne	EUR	20	DAX	BBG000HY4HW9
NIKKEI 225	Nikkei	https://indexes.nikkei.co.jp/en/nkave	Japon	jpy	50	NKY	BBG000HX8KM1
AEX 25	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/indices/NL0000000107-XAMS/market-information	Pays-Bas	EUR	120	AEX	BBG000KHVFM7
FTSE 100	FTSE	https://www.ftserussell.com/products/indices/uk	UK	GBP	30	UKX	BBG000HS1CN6
S&P 100	S&P	https://us.spindices.com/indices/equity/sp-100	USA	USD	42	OEX	BBG000H4FR60
ATX 20	Vienna Stock Exchange	https://www.wienerborse.at/en/indices/index-values/overview/?ISIN=AT0000999982&ID_NOTATION=92866	Autriche	EUR	110	ATX	BBG000JLSKF1
OMXH25	OMX	https://indexes.nasdaqomx.com/Index/Overview/OMXH25	Finlande	EUR	67164060	OMXH25GI	BBG007SN8J30
FTSE ASE Large Cap	FTSE	https://www.ftserussell.com/products/indices/athex	Grèce	EUR	86725723	FTASE	BBG000NNT6F2
ISEC 20	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/indices/QS0011250907-XAMS/market-information	Irlande	EUR	#N/A	ISEQ20P	BBG000MQJLH2
FTSE MIB	BME	https://www.borsaitaliana.it/borsa/indici/indici-incontinua/dettaglio.html?indexCode=FTSEMIB&lang=en	Italie	EUR	67687844	FTSEMIB	BBG000XJ5HR9
PSI 20	Euronext	https://live.euronext.com/en/product/indices/PTING0200002-XLIS	Portugal	EUR	67115765	PSI20	BBG000NGZMD7
IBEX 35	BME	https://www.bolsamadrid.es/es/asp/Mercados/Precios.aspx?indice=ESI100000000&punto=indice	Espagne	EUR	130	IBEX	BBG000JD3ZR0
CAC All-Tradable / SBF 250	Euronext	https://live.euronext.com/fr/product/indices/FR0003999499-XPAR/market-information	France	EUR	72166848	SBF250	BBG000KFW8W5
OMX 20	OSE	https://indexes.nasdaqomx.com/Index/Overview/OMXC20	Danemark	DKK	160	KFX	BBG000JBC4B0
OBX 25	OSE	https://www.oslobors.no/ob_eng/markedsaktivitet/#/details/OBX.OSE/overview	Norvège	NOK	210	OBX	BBG000JHJF32
WIG 20	GPW Benchmark S.A.	https://www.gpw.pl/contract-specifications-trading-rules	Pologne	PLN	78615219	WIG20	BBG000QJQ180

Prague Stock Exch Index	Prague Stock Exchange	https://www.pse.cz/en	République Tchèque	CZK	71800531	PSI20	BBG000NGZMD7
OMX 30	OMX	http://www.nasdaqomxnordic.com/index/index_info?Instrument=SE0000337842	Suède	SEK	67133148	OMX	BBG000JK5QM7
SMI 20	SIX	https://www.six-group.com/exchanges/indices/data_centre/shares/smi_fr.html	Suisse	CHF	90	SMI	BBG000J54XS0
FTSE 250 INDEX	FTSE	https://www.ftserussell.com/index/spotlight/ftse-250-index	UK	GBP	72166795	MCX	BBG000JN3HX1
S&P TSX 60	S&P	https://us.spindices.com/indices/equity/sp-tsx-60-index	Canada	CAD	71728169	SPTSX60	BBG000PTW6Q1
HANG SENG INDEX	Hang Seng	https://www.hangseng.com/en-hk/home/	Hong Kong	HKD	80	HSI	BBG000JFV5G2
RUSSELL 1000 INDEX	FTSE	https://www.ftserussell.com/products/indices/russell-us	USA	USD	72166867	RIY	BBG000HS18T9
S&P 500 INDEX	S&P	https://us.spindices.com/indices/equity/sp-500	USA	USD	40	SPX	BBG000H4FSM0
NASDAQ 100 STOCK INDEX	NASDAQ	https://www.nasdaq.com/market-activity/quotes/nasdaq-ndx-index	USA	USD	67134187	NDX	BBG000KKFC45
KTOP 30	KRX	http://global.krx.co.kr/main/main.jsp	Corée du sud	KRW	#N/A	KTOP30	BBG009GSYM14
RUSSELL 2000 INDEX	FTSE	https://www.ftserussell.com/products/indices/russell-us	USA	USD	73835794	RTY	BBG000HS1999
MDAX	DAX	https://deutsche-boerse.com/dbg-en/our-company/know-how/glossary/glossary-article/MDAX-243032	Allemagne	EUR	72166900	MDAX	BBG000H38C54
STOXX 600	STOXX	https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXXP	Global	EUR	72166773	SXXP	BBG000P5N157

* Une description exhaustive de la méthodologie complète de construction de chacun des indices ainsi que des informations sur la composition et les poids respectifs de chacun des indices sont disponibles sur le site internet respectif de chaque indice. Les administrateurs des indices et les indices de pays tiers répondant aux dispositions de l'article 30(1) du Règlement Benchmark de l'Union Européenne (2016/1011 du 8 juin 2016) sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le fonds est géré activement. L'équipe de gestion n'est nullement contrainte par la pondération des indices pris individuellement ou dans leur ensemble.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 10% de l'actif net, et dans le cadre du placement des liquidités, le FCP peut recourir à des instruments du marché monétaire respectant les critères de la gestion monétaire (Titres négociables à court terme (anciennement billets de trésorerie et Certificats de dépôts), bons du Trésor et titres analogues).

La société ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procède à sa propre analyse.

Parts et/ou actions d'OPCVM ou de FIA :

Le FCP ne peut pas détenir de parts ou d'actions d'OPCVM ou de FIA.

Instruments financiers dérivés :

Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, sur des marchés organisés ou de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action, risque de change.

Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions sur des contrats financiers à terme ferme utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et/ou de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés : futures sur actions, futures sur indice, options, Forwards de change, swap de change. Le gérant n'utilise pas de TRS (Total return swaps).

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Bénéficier des avantages en matière de liquidité du rapport coût/efficacité des instruments financiers dérivés.
- Afin de procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscription et de rachat sur le FCP
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple).

○ **Les titres intégrant des dérivés :**

Nature des marchés d'intervention : le FCP peut intervenir dans des titres intégrant des dérivés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simple.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : risque action

Nature des interventions : le gérant peut prendre des positions, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque action, risque de taux et/ou risque de change, sans recherche de surexposition du portefeuille.

Nature des instruments utilisés : bons de souscriptions et certificats cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Afin de procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscription et de rachat sur le FCP,
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple).

○ **Dépôts et emprunts d'espèces :**

Le FCP ne recourra pas à des dépôts.

Conformément à la réglementation en vigueur, les emprunts en espèces ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif net et servant, de façon temporaire, à assurer une liquidité aux porteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

○ **Acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Le recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres n'est pas autorisé.

o **Gestion des garanties financières :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FCP peut recevoir des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière donnée ou reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent,
- Cessibilité : les garanties financières sont cessibles à tout moment,
- Evaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit,
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières sont de haute qualité de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% de l'actif net lorsque la contrepartie est un établissement de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas,
- Conservation : les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières,
- Interdiction de réutilisation : les garanties financières autres que les espèces ne peuvent ni être vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

- Intégration des éléments liés au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit Règlement « SFDR »

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2020 écoulée

L'année 2020 est clairement bousculée par la propagation du Covid-19 tout d'abord en Chine et puis dans le reste du monde. Ce contexte est tristement inédit et va probablement se traduire par des bouleversements dans les comportements des ménages, des états et des entreprises. Fort heureusement, contrairement à 2008, les banques centrales et les états ont été particulièrement réactifs et crédibles dans leurs annonces et leurs actes pour soutenir des économies qui en auront bien besoin. Fort de cette mobilisation mondiale inédite, les indices avaient effacé l'intégralité de l'impact de la crise sanitaire au sortir de l'été, aidés aussi par des indicateurs macro-économiques confirmant une amélioration. La résurgence de la pandémie, courant septembre, quelques signes d'essoufflement de la reprise, tant aux Etats-Unis sur le marché de l'emploi, qu'en Europe sur l'activité industrielle, ont contraint les actifs risqués à reprendre leur souffle brièvement. L'anticipation d'une « vague bleue » à l'occasion de la présidentielle américaine et surtout les résultats très encourageants des candidat-vaccins début novembre ont vite remis le marché en mode « risk-on », au profit de la thématique « value/cycliques ». Après un début d'année apocalyptique, l'indice MSCI AC Monde a finalement clôturé 2020 en hausse de 16,5% à la faveur d'un rebond d'une ampleur historique. En l'absence de poids lourds technologiques, le Stoxx Europe 600 s'est retrouvé en baisse de -2,0%.

Depuis sa création en juillet 2020, le fonds affiche les performances suivantes :

- Part I : +8,72%
- Part C : +9,71%

Contre +8,78% pour son indicateur de référence STOXX EUROPE 600 Monthly Hedged calculé dividendes réinvestis.

Malgré des performances qui ont été beaucoup plus volatiles que d'habitude, le bilan de l'année 2020 est satisfaisant pour le fonds. La surexposition du fonds au secteur de la Santé (Pharma ; *Med-tech* ; Services aux personnes âgées), combinée à une absence quasi complète sur les secteurs très cycliques et financiers, a fortement contribué à ce résultat. Le secteur des Technologies Médicales profite clairement de la crise du Covid avec des croissances organiques très élevées (ex : Sartorius Stedim +97% ; Biomérieux +46%), qui s'accompagne de relèvement de guidances annuelles. Lonza (+63%) en a également bénéficié notamment en tant que producteur de la vaccine Covid de Moderna. De façon similaire, Flutter Entertainment, le leader mondial des jeux et paris sportifs en ligne, a profité de la puissante migration des clients depuis les sites physiques (casino, boutique de paris) vers les offres digitales liées à la distanciation sociale. Leur forte croissance aux Etats-Unis est la conséquence de la légalisation progressive de cette activité, avec seulement trois Etats aujourd'hui mais la liste va rapidement s'allonger.

Parmi les déceptions, nous retrouvons les segments les plus cycliques, en particulier le secteur aérien avec Dassault Aviation, Amadeus IT ou bien encore Thalès. Fort heureusement, le poids de ces sociétés était modeste.

Face à cet environnement de crise, nous avons dû revoir certaines de nos positions qui vont subir des impacts importants sur leurs BPA (bénéfices par action). C'est pourquoi nous avons cédé nos positions résiduelles sur Dassault Aviation, Thalès, Amadeus IT et Soitec. Nous avons également

allégé notre position sur Alten (forte exposition à des clients issus des secteurs automobiles et Aéronautiques). A contrario, nous avons encore renforcé notre exposition sur des sociétés à forte visibilité, le plus souvent dans le domaine médical : Orpea, Biomérieux, Lonza, ou bien encore Safestore Holdings. Nous avons également renforcé au cours du 3^{ème} trimestre les positions en LVMH/Christian Dior, Sika (Chimie Construction), VAT Group (Equipement Semi-conducteur) ou bien encore DSV Panalpina (Logistique) qui devraient bénéficier d'un rebond de l'économie mondiale en 2021.

Les principales entrées en 2020 dans le portefeuille sont Atlas Copco, GTT, Edenred et Air Liquide.

En fin de période, le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit à 5,13% et l'actif net s'établit à 12,1 millions d'euros.

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	61 505 897,31
Cessions	1 907 101,81

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA² » sont mis à disposition du fonds. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc. Pour aller plus loin, une table de conversion pour intégrer une prime de risque "ESG" dans la prime de risque des modèles de valorisation financière. Cela peut avoir un impact positif (en réduisant la prime de risque) et ainsi augmenter l'objectif de prix; ou, au contraire, cela peut avoir un impact négatif.

Dans ce cadre, le fonds pratique l'intégration des critères ESG sans aucune contrainte dans le processus de gestion.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité des relations de travail et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

² « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Les perspectives pour 2021

L'allocation sectorielle début 2021 n'est pas fondamentalement bouleversée, avec nos principales convictions restant à nouveau dans les secteurs de la Santé (Pharmaceutique, Maisons de retraite, *Med-tech*), la Chimie de spécialités, et la Technologie, même si nous avons renforcé nos expositions sur des sociétés susceptibles de profiter d'une amélioration de la conjoncture économique (ex: Luxe). A ce jour, nous avons une absence totale dans les secteurs les plus affectés (Automobiles, Loisirs, Financières, Aéronautique) où la visibilité reste toujours très limitée tant qu'il n'y a pas de certitude sur la réouverture générale de l'économie mondiale.

PERFORMANCES

Le fonds étant lancé en juillet 2020, il existe trop peu de données pour présenter sa performance.

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

Au 31/12/2020, le fonds n'est pas investi en OPC géré par DNCA Finance.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACES : GESTION DES GARANTIES FINANCIERES RELATIVES AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES DE GRE A GRE ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Non applicable.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

L'ensemble des critères analysés dans le cadre du modèle ESG ABA est décrit dans notre Politique Investisseur Responsable : https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable_FR%2030%2010%2018.pdf

Conformément à l'article D533-16-1 du Code Monétaire et financier, la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « Notre reporting 2020 sur la transition énergétique pour la croissance verte (article 173) » les informations relatives:

- Aux principaux critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualités de gouvernance (conformément à l'article L. 533-22-1 du Code Monétaire et financier) ;
- A la nature de l'information utilisée pour l'analyse mise en œuvre sur les critères ;
- A la méthodologie et résultats des analyses effectuées et ;
- A l'intégration des résultats de l'analyse conduite dans la politique d'investissement

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses filiales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses filiales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses filiales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 38,6 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 11,9 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 26,7 millions d'euros :
 - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 11,2 millions d'euros ;
 - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 15,5 millions d'euros.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet <http://www.dnca-investments.com>

- Politique en matière d'engagement et de droits de vote ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Politique relative aux critères ESG.

Les prospectus, documents d'informations clés pour l'investisseur, règlement du FCP, rapports annuel et semestriel sont disponibles sur le site internet de la société <http://www.dnca-investments.com> et peuvent être adressés gratuitement sur simple demande auprès de DNCA FINANCE – 19, Place Vendôme – 75001 Paris.

RAPPORT COMPTABLE

DNCA LCR EUROPE GROWTH



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP DNCA LCR EUROPE GROWTH

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2020

FCP DNCA LCR EUROPE GROWTH

19, Place Vendôme
75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP DNCA LCR EUROPE GROWTH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) DNCA LCR EUROPE GROWTH relatifs à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 7 juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

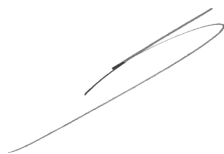
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 28 avril 2021



Pierre MASIERI

Bilan actif

	Exercice 31/12/2020
Immobilisations Nettes	-
Dépôts	-
Instruments financiers	11,604,225.99
Actions et valeurs assimilées	11,604,225.99
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11,604,225.99
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres d'organismes de placement collectif	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-
Autres organismes non européens	-
Opérations temporaires sur titres	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-
Créances représentatives de titres prêtés	-
Titres empruntés	-
Titres donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Instruments financiers à terme	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres opérations	-
Autres Actifs : Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	5,527,617.31
Opérations de change à terme de devises	5,527,617.31
Autres	-
Comptes financiers	625,522.90
Liquidités	625,522.90
TOTAL DE L'ACTIF	17,757,366.20

Bilan passif

	Exercice 31/12/2020
Capitaux propres	-
Capital	12,535,435.46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-
Report à nouveau (a)	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-272,411.22
Résultat de l'exercice (a,b)	-74,315.46
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	12,188,708.78
Instruments financiers	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-
Autres opérations temporaires	-
Instruments financiers à terme	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres opérations	-
Dettes	5,568,657.42
Opérations de change à terme de devises	5,529,887.78
Autres	38,769.64
Comptes financiers	-
Concours bancaires courants	-
Emprunts	-
TOTAL DU PASSIF	17,757,366.20

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020
Opérations de couverture	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Autres engagements	

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	26,198.75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-
Autres produits financiers	-
TOTAL I	26,198.75
Charges sur opérations financières	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur dettes financières	-1,712.97
Autres charges financières	-
TOTAL II	-1,712.97
Résultat sur opérations financières (I + II)	24,485.78
Autres produits (III)	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-84,387.22
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-59,901.44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-14,414.02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-74,315.46

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

L'exercice a été d'une durée exceptionnelle de 6 mois.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

DNCA LCR EUROPE GROWTH

Frais de gestion financière

- 0.65% TTC maximum pour la part I
- 1% TTC maximum pour la part I2

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion (dépositaire, valorisateur, commissaires aux comptes)

-0.10% maximum de l'actif net.

Commission de surperformance

20% de la performance positive nette de tout frais au-delà de l'indicateur Stoxx Europe 600 Monthly Hedged (SXXRHE)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif de le FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Monthly Hedged (dividendes réinvestis, cours de clôture – code BLOOMBERG SXXRHE index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de surperformance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Au démarrage du fonds, la première période de calcul de la commission de surperformance se clôturera au 31 décembre 2021. Les périodes suivantes auront une durée de 12 mois et respecteront le calendrier civil avec une clôture au 31 décembre, en accord avec la clôture de l'exercice comptable du fonds.

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.dnca-investments.com

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour les parts I et I2.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour les parts I et I2.

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020
Actif net en début d'exercice	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	11,967,455.64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-819,224.69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	21,565.04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-254,191.13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-
Frais de transaction	-30,198.03
Différences de change	-5,721.00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1,368,924.39
Différence d'estimation exercice N	1,368,924.39
Différence d'estimation exercice N-1	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-
Différence d'estimation exercice N	-
Différence d'estimation exercice N-1	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-59,901.44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-
Autres éléments	-
Actif net en fin d'exercice	12,188,708.78

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)			
	Nombre de titres émis	14,374.9252	
	Nombre de titres rachetés	4,852.0000	
Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)			
	Nombre de titres émis	104,477.5522	
	Nombre de titres rachetés	2,817.3584	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
	Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
	Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
	Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
	Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,047.07	0.75
	Commissions de surperformance	-	-
	Autres frais	-	-
Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	59,183.41	1.04
	Commissions de surperformance	23,156.74	-
	Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	269,253.74
Contrevaleur des ventes à terme	5,258,363.57
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	5,527,617.31
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	5,261,131.06
Contrevaleur des achats à terme	268,756.72
Frais et charges non encore payés	38,607.21
Autres créditeurs divers	162.43
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	5,568,657.42

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	625,522.90
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	625,522.90	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

DNCA LCR EUROPE GROWTH

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	CHF	DKK	GBP	SEK	NOK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1,702,158.90	1,386,626.08	1,137,900.82	584,111.87	187,730.07
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	132,357.28	18,695.80	117,216.04	984.62	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	1,833,878.84	1,417,379.43	1,242,089.26	583,228.81	184,554.72
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	-15,064.07
Total	-15,064.07
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-15,064.07
Total	-15,064.07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-23,244.56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-23,244.56
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-23,244.56
Total	-23,244.56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	-59,251.39
Total	-59,251.39
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-59,251.39
Total	-59,251.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-249,166.66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-249,166.66
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-249,166.66
Total	-249,166.66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	108.7200
Actif net (en k EUR)	1,035.35
Nombre de titres	
Parts C	9,522.9252

	31/12/2020
Date de mise en paiement	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	-2.44
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	-1.58

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I2 (Devise: EUR)

	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	109.7100
Actif net (en k EUR)	11,153.36
Nombre de titres	
Parts C	101,660.1938

	31/12/2020
Date de mise en paiement	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	-2.45
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	-0.58

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				11,604,225.99	95.21
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				11,604,225.99	95.21
AIR LIQUIDE SA	2,770.00	134.25	EUR	371,872.51	3.05
AMPLIFON SPA	20,771.00	34.04	EUR	707,044.84	5.80
ASTRAZENECA PLC	7,837.00	73.24	GBP	640,926.67	5.26
ATLAS COPCO AB-A SHS	5,849.00	421.10	SEK	245,166.27	2.01
BIOMERIEUX	1,900.00	115.40	EUR	219,260.00	1.80
DSV PANALPINA A/S	4,919.00	1,020.00	DKK	674,243.10	5.53
EDENRED	5,445.00	46.41	EUR	252,702.45	2.07
EVOLUTION GAMING GROUP	4,079.00	834.80	SEK	338,945.60	2.78
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	3,933.00	166.90	EUR	656,417.70	5.39
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	2,738.00	79.20	EUR	216,849.60	1.78
ID LOGISTICS GROUP	1,195.00	226.00	EUR	270,070.00	2.22
IMCD NV	4,259.00	104.25	EUR	444,000.75	3.64
KONINKLIJKE DSM NV	3,287.00	140.80	EUR	462,809.60	3.80
LONZA GROUP AG-REG	918.00	568.80	CHF	482,550.64	3.96
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,229.00	510.90	EUR	627,896.10	5.15
MERCK KGAA	2,590.00	140.35	EUR	363,506.50	2.98
NOVO NORDISK A/S-B	9,726.00	426.65	DKK	557,629.23	4.57
ORPEA	4,790.00	107.55	EUR	515,164.50	4.23
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	3,850.00	65.42	GBP	281,242.81	2.31
ROBERTET SA	159.00	905.00	EUR	143,895.00	1.18
SAFESTORE HOLDINGS PLC	24,769.00	7.80	GBP	215,731.34	1.77
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1,998.00	291.20	EUR	581,817.60	4.77
SIKA AG-REG	2,075.00	241.80	CHF	463,676.44	3.80
STRAUMANN HOLDING AG-REG	257.00	1,031.50	CHF	244,986.97	2.01
TELEPERFORMANCE	2,847.00	271.30	EUR	772,391.10	6.34
TOMRA SYSTEMS ASA	4,663.00	422.60	NOK	187,730.07	1.54
VAT GROUP AG	2,504.00	220.80	CHF	510,944.85	4.19
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	800.00	1,439.50	DKK	154,753.75	1.27
Créances				5,527,617.31	45.35
Dettes				-5,568,657.42	-45.69
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				625,522.90	5.13
TOTAL ACTIF NET			EUR	12,188,708.78	100.00